

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°66 Janvier 2015

Sommaire

Vœux

Vie quotidienne

Le repas des aînés

Insolite

Horloge de l'église

Vie associative

Associat'île

Arrivées

Mélanie Le Ralec,
secrétariat de mairie
Julienne Bouchard,
secrétariat de mairie

Départ à la retraite

Raymond Guyomard,
agent communal

Transport

Réunion au Conseil général

Déchetterie et déchets

Déchetterie : nouvelles
modalités pour les entreprises
Déchetterie : horaires
d'ouverture
Visite du site du Smitred à
Pluzunet

Environnement

La ronde des eucalyptus
La poubelle du mois
Frelons asiatiques

Sécurité

Bilan du centre de secours
pour 2014

Assainissement

Participation financière à
l'assainissement collectif

Tourisme

Création d'un office municipal

Les oiseaux de l'archipel bréhatin

Le faucon pèlerin

Vie des îles

Festival des insulaires

Information

Site internet de la commune

Diffusion de Bréhat Infos

Numéros utiles

Etat-civil

VOEUX

“ La cérémonie des vœux de la commune a eu lieu le samedi 10 janvier 2015, dans la salle polyvalente, en fin d'après-midi en présence d'une centaine de personnes environ. Elle se déroulait dans les circonstances très particulières que nous connaissons. Aux fleurs offertes traditionnellement en fin de soirée, s'ajoutaient cette année des crayons noirs pour le dessin... Nous reproduisons ci-dessous le discours du maire. Une vidéo de ses vœux est disponible sur le site internet de la commune <http://www.iledebrehat.fr>



Bonsoir à toutes et à tous,

je suis Charlie, nous sommes tous Charlie, Bréhat est Charlie. C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous ce soir. Je suis sûr qu'en ce moment nous partageons tous les mêmes sentiments. Il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer notre tristesse et pour qualifier ces actes de barbarie commis ces 3 derniers jours. C'est insupportable. Je suis, comme vous, profondément bouleversé et révolté par la lâcheté des auteurs de ces faits.

A la barbarie, opposons nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et aussi de tolérance et de laïcité.

Je vous propose d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de ces odieux attentats.

Merci. Il est bien difficile de reprendre le cours de cette cérémonie. Les mots que je vais prononcer maintenant vont forcément paraître futiles. Les terroristes veulent modifier notre façon de vivre et nous imposer leur terreur. Nous ne changerons rien. Nous le devons à ceux qui sont morts pour avoir défendu la liberté d'expression et avoir refusé de céder aux menaces. La vie doit continuer.

Les fêtes de fin d'année paraissent déjà loin. La plupart d'entre nous ont pu les vivre en famille à Bréhat ou à l'extérieur. Chacun a désormais repris son rythme de vie habituel, plein de bonnes résolutions pour entamer ce nouveau millésime.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite chaleureusement à vous-même, à vos familles et à votre entourage une très belle année 2015. Je vous souhaite naturellement une bonne santé, ce bien si précieux.

Je vous souhaite beaucoup de bonheur quelle que soit la forme qu'il prenne. Je vous souhaite enfin de pouvoir vivre en paix et en sécurité ; l'actualité récente nous montre que ce n'est pas une évidence.

J'ai une pensée pour ceux qui ne peuvent pas être des nôtres en cette fin d'après-midi pour des raisons très diverses.

Je n'oublierai pas nos amis d'Itterswiller. D'ailleurs, le comité de jumelage prépare le voyage en Alsace pour le printemps prochain.

Je saluerai également tous ceux qui visionneront ces vœux sur internet et je sais qu'ils sont chaque année plus nombreux.

L'an dernier, j'avais volontairement limité mon propos de façon à ne pas interférer avec la campagne électorale qui s'annonçait. Ma liberté de parole est plus importante aujourd'hui.

Vous avez voté et désigné un conseil municipal largement renouvelé puisqu'il comporte désormais 6 nouveaux conseillers, 7 femmes et 4 hommes. Tous se sont mis immédiatement au travail. Ce mandat ne va pas être simple. La baisse annoncée et constatée des dotations et des subventions que nous recevons va nous obliger à être d'autant plus vigilants sur nos recettes et nos dépenses.

Revenons rapidement sur 2014.

La déchetterie a été ouverte en début d'année 2014. Nous disposons maintenant d'un outil totalement aux normes à la disposition des particuliers et des professionnels. Un règlement a été voté par le conseil municipal, des adaptations au fonctionnement sont encore à réaliser.

Outre les jours d'ouverture habituels, j'ai tenu à ce que la déchetterie soit également ouverte aux particuliers un samedi par mois. Un outil de ce type doit être adapté aux besoins du public.

Toujours en matière de traitement des déchets, la décharge que nous appelons tous « Chicago » sera définitivement fermée au public cette année.

Les travaux à l'école du bas sont un autre chantier de l'année écoulée. Malgré les nombreux imprévus, ils arrivent à leur terme. Les enfants vont pouvoir bénéficier d'une cantine agréable. Tout ce qui améliore les conditions matérielles scolaires et périscolaires est important pour la commune.

Je ne peux pas évoquer l'an passé sans parler du transport. Je regrette que la commune ait été prévenue aussi tardivement de l'arrêt du transport des marchandises alimentaires au 30 juin 2014 et qu'elle ait dû trouver dans l'urgence une solution de remplacement. Cette solution nous l'avons trouvée et mise en place avant



l'été avec l'aide d'un transporteur privé. Ainsi, l'île n'est pas restée sans approvisionnement. C'est un dossier qui a demandé beaucoup, beaucoup de temps et d'énergie à la commune et à l'équipe municipale. Nous ne disposons pas de tous les leviers d'action qui nous auraient permis de régler rapidement cette situation. Je rappelle que le Conseil général a une obligation de service public pour le transport maritime entre Paimpol et Bréhat mais que le transport terrestre sur Bréhat relève, lui, de l'initiative privée. Or il est évident que les transports terrestres et maritimes sont étroitement liés et qu'une solution durable doit respecter les équilibres économiques fragiles de tous les acteurs. Je l'avais indiqué très directement, dès le printemps, au Conseil général. Soyez assurés qu'avec mes collègues du conseil municipal qui se sont impliqués dans ce dossier, nous souhaitons qu'une solution globale et durable soit mise en place pour assurer les transports maritimes et terrestres qui sont vitaux pour notre communauté. Cette solution nécessitera certainement des aménagements, tant dans les installations portuaires, les matériels que dans l'organisation des transports et les habitudes en matière de livraison. Le Conseil général également semble décidé à prendre ses responsabilités en la matière.

La question du transport est une question centrale qui conditionne la réalisation d'autres projets. La commune ne peut pas envisager le remplacement de son système de traitement des ordures ménagères sans connaître les modalités de transport du futur. Et pourtant ce remplacement doit se faire rapidement.

L'assainissement sera un grand chantier de 2015. Le conseil municipal a décidé de réaliser rapidement les travaux pour l'ensemble des 5 zones qui avaient été déterminées à la suite d'une enquête publique, c'est à dire Krec'h Simon, Krouezen, le Gardeno, Krec'h Tarek et le Guerzido. Ce sont plus de 120 habitations qui seront concernées. Les procédures administratives sont d'ores et déjà lancées afin de trouver le cabinet conseil qui nous accompagnera pour la maîtrise d'ouvrage. Ces travaux seront financés par des subventions, par une participation financière des futurs raccordés au réseau et par un emprunt. Parallèlement, les derniers réseaux électriques aériens seront enterrés.

Toujours en matière d'assainissement, la délégation de service public qui a été accordée à la Lyonnaise des eaux pour gérer la station d'épuration arrive à échéance le 31 décembre prochain. Il conviendra de déterminer les meilleures modalités d'exploitation pour les usagers et la commune à compter du 1er janvier prochain.

Parmi les autres projets importants, je veux évoquer ici la mise en place, probablement à partir du deuxième trimestre 2015, d'un office de tourisme municipal dont la création a été décidée par le conseil municipal le mois dernier. Le Syndicat d'initiative sous sa forme actuelle a rendu de grands services à l'île depuis des décennies. C'est d'ailleurs pour moi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui lui ont consacré du temps, du talent et de l'énergie. Mais sa structure n'était plus adaptée à l'évolution du tourisme et faisait de lui une survivance du passé dans les Côtes d'Armor.

Avec le bureau du Syndicat d'initiative actuel nous avons élaboré des statuts d'un office de tourisme communal sous forme associative. Le but recherché est de disposer d'un outil qui soit mieux adapté à la réalité d'aujourd'hui et permette d'associer dans une même dynamique l'ensemble des acteurs concernés. La commune sera représentée au sein de la gouvernance de l'association mais ne sera pas responsable de sa gestion. A terme, l'office de tourisme visera à être classé par la préfecture.

Je citerai un dernier projet : le lancement de la procédure visant à doter notre commune d'un plan local d'urbanisme (un PLU). La commune dispose en effet aujourd'hui d'un plan d'occupation des sols (POS). La loi ALUR stipule qu'il doit être transformé en PLU avant le 27 mars 2017 pour que la commune continue à disposer de règles d'urbanisme qui lui soient propres, ce que bien évidemment nous souhaitons.

Les projets ont leur importance. Mais ils ne seraient rien sans les personnes. Plusieurs mouvements sont intervenus depuis un an dans le personnel communal. Dans les services techniques, Yannic Guillemain a remplacé David

Chateau en tant que responsable, Xavier Clos qui s'occupait de l'organisation des déchets et de la déchetterie est parti et va être remplacé. Enfin Raymond Guyomard a pris sa retraite.

Dans les services administratifs, Mélanie Le Rallec a remplacé Véronique Jacono, Julienne Bouchard a remplacé Catherine Charles, partie à la retraite.

Ce sont aussi des personnes qui font vivre notre île tout au long de l'année. Je n'ai aucun scrupule à le répéter année après année : je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui assurent notre santé, notre sécurité et en particulier les pompiers et d'une manière générale celles qui par leur action, directe ou indirecte, professionnelle ou bénévole, nous permettent de vivre agréablement à Bréhat. Je suis, en particulier, toujours admiratif de la diversité, de la vitalité des associations bréhatines, de leur capacité à mobiliser leurs bénévoles et à se regrouper deux fois par an pour les feux de la St Jean en juin et pour la fête des associations en décembre. Beaucoup de communes peuvent nous envier ce tissu associatif dynamique. La commune soutient et soutiendra les associations. C'est l'une des raisons qui doivent nous rendre optimistes pour l'avenir de notre île.



Enfin, pour terminer, et comme je l'ai évoqué au début de mon allocution, le jumelage entre Bréhat et Itterswiller connaîtra un temps fort au printemps prochain avec le déplacement des Bréhatins en Alsace. C'est une nouvelle page d'une longue histoire commune qui va s'écrire.

Une nouvelle fois, du fond du cœur, je vous adresse avec enthousiasme et engagement, tous mes vœux de bonne et heureuse année !

Bloavezh mat !

Patrick Huet
Maire

Vie quotidienne

Le repas des aînés

Le repas organisé par la commune et le CCAS pour les personnes de plus de 70 ans avait lieu le dimanche 30 novembre 2014. 65 personnes étaient inscrites et 61 d'entre elles ont pu être présentes. Plusieurs personnes participaient pour la première fois à ce repas. Compte tenu de cette affluence record le déjeuner se déroulait, pour la première fois, à la salle polyvalente.

Ce déjeuner est toujours une occasion très conviviale de se retrouver mais, cette année, le cadre, l'installation et la décoration des tables, préparés par le restaurant Enez Vriad, conduisaient d'emblée à une atmosphère très chaleureuse soulignée dès avant le début du repas.



Le déjeuner a été unanimement apprécié. Un souhait a été exprimé par beaucoup de convives : que la salle polyvalente serve désormais de lieu habituel pour ce traditionnel repas.

Les membres du CCAS ont par ailleurs apporté, à domicile, un panier garni et fleuri à 20 personnes qui ne pouvaient pas se déplacer ce 30 novembre.

Insolite

Horloge de l'église

L'horloge de l'église a été remplacée au cours du mois de novembre, par l'entreprise Bodet, entreprise spécialisée en la matière. L'occasion d'une photo inhabituelle.

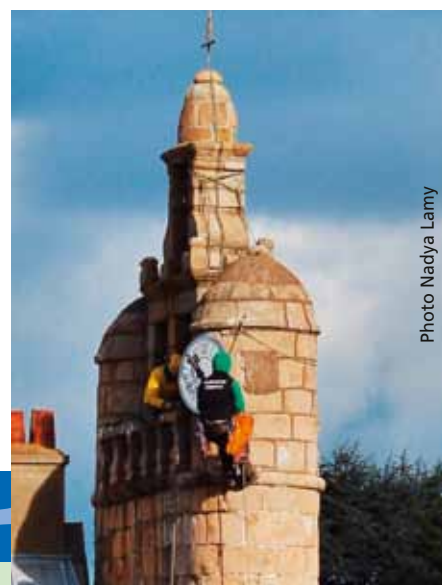


Photo Nadya Lamy

Vie associative

Associat'île

Associat'île est l'une des deux manifestations de l'année, avec les feux de la St Jean, qui rassemblent l'ensemble des associations bréhatines. En 2014, Associat'île avait lieu le dimanche 28 décembre de 11 H 00 à 18 H 00 à la salle polyvalente.

Chaque association présente disposait d'une ou deux tables sur lesquelles elles présentaient leurs activités et vendaient, le cas échéant, des réalisations de leurs adhérents. Les réalisations des enfants de l'école (cartes de vœux...) ont suscité beaucoup d'intérêt.

Une petite restauration a été très appréciée tout au long de la journée et en particulier à l'heure du déjeuner, moment où l'affluence a été la plus forte.

Deux paniers garnis, dont il fallait deviner le poids pour les remporter, étaient



offerts par les commerçants. Le gros lot de la tombola organisée par les associations était un téléviseur.

Un bon moment de rencontres entre les associations, leurs bénévoles et les visiteurs que l'on aurait espéré plus nombreux.

Arrivées

Julienne Bouchard, secrétariat de mairie

Julienne Bouchard est âgée de 34 ans. Elle est originaire de Ploubazlanec (née sur l'île St Rion), commune où elle réside.

Après des études d'histoire de l'art et d'archéologie, elle a travaillé dans l'enseignement secondaire en tant que documentaliste.

Très intéressée par les projets locaux et les missions des communes, elle a choisi de continuer son parcours professionnel dans la fonction publique territoriale.

Titulaire du concours d'adjoint administratif territorial, la mairie de Bréhat est son premier poste dans une commune.

Elle remplace Catherine Charles partie à la retraite. Elle a pris en charge notamment l'accueil, l'état-civil et la comptabilité.

Mélanie Le Rallec, secrétariat de mairie

Mélanie Le Rallec est née à Dinard. Elle est âgée de 29 ans.

Elle réside à Paimpol. Elle est originaire de Saint-Jacut de la Mer.

Après un master 2, Aménagement du territoire, spécialisation gestion du littoral, elle a rejoint la fonction publique territoriale depuis juin 2010.

Elle a assuré des missions intérimaires dans plusieurs collectivités.

La commune de l'île de Bréhat est son premier poste permanent dans une collectivité territoriale.

Elle remplace Véronique Jacono et a été titularisée le 1^{er} juin 2014. Elle a en charge la gestion de l'urbanisme, des ports communaux, des cimetières, des élections et du service public d'assainissement non collectif (SPANC).



Départ à la retraite

Raymond Guyomard, agent communal



Raymond Guyomard est né à Bréhat il y a 61 ans, d'une mère bréhatine et de père morbihannais, il a exercé toute son activité professionnelle à Bréhat.

Il a commencé à travailler dès l'âge de 16 ans avec son père avant de créer sa propre entreprise artisanale de maçonnerie. Après 7 ans d'exploitation, il a postulé pour un emploi d'agent d'entretien et a été embauché le 1^{er} mars 1992 au cours du mandat de maire de Joseph Le Pache. Il a été titularisé le 1^{er} juillet 1993. Chauffeur puis maçon, Raymond a travaillé 22 ans au sein des services techniques de la commune.

Il y a exercé avec talent son activité de maçon. Nous lui devons la restauration de nombreux édifices communaux.

Parallèlement, il s'est dévoué, pendant 30 ans, en tant que pompier volontaire. La commune le remercie chaleureusement du temps passé au service de la population bréhatine et lui souhaite de profiter pleinement de sa retraite.

Déchetterie : nouvelles modalités pour les entreprises



Depuis l'ouverture de la déchetterie en février dernier, nous avons constaté que dans les containers destinés à recevoir le bois, il y avait beaucoup d'espace perdu. Ceci avait pour conséquence une multiplication des containers, une augmentation des coûts des frais d'évacuation et donc un surcoût pour la collectivité.

La commune a décidé de mettre à la disposition des professionnels, moyennant une caution de 200 €, des caissons de 4m³, qui leur seront facturés « pleins » 60 €. Les entreprises pourront également disposer leur bois dans leurs big-bags, facturés « pleins » 20€. Le bois des professionnels ne sera accepté que dans ces deux conditionnements à l'entrée de la déchetterie.

Quant aux autres catégories de déchets des entreprises, acceptés (et triés au préalable) à la déchetterie, (voir règlement à l'entrée), ils seront dorénavant facturés selon deux critères : pour des remorques jusqu'à 3 m³ : 30€, au-delà de 3m³ : 60€. L'agent responsable demandera au représentant de l'entreprise d'apposer sa signature à chaque passage, sur le montant à payer. A la fin de chaque mois, une facture sera envoyée à l'entreprise pour règlement. Pour faciliter le travail de l'agent responsable de la déchetterie, nous demandons à toutes les entreprises de veiller à ce que ces réglementations soient strictement appliquées par leurs équipes. Par avance, nous les en remercions. Dans le cas contraire, l'accès à la déchetterie leur serait refusé.

Visite du site du Smitred à Pluzunet

Le 23 octobre dernier, une visite du Smitred (Syndicat Mixte de Tri de Recyclage d'Élimination des Déchets) avait été organisée par la commune à l'intention des agents communaux attachés à la déchetterie, ainsi que de celle des élus. Magalie Queleenn, chargée de la communication au Smitred, a été notre interlocutrice privilégiée



dans la découverte du site à Pluzunet. Le centre a été inauguré en 1977 et modernisé en 2012, il traite les ordures ménagères, les déchets industriels, les encombrants, les refus de compostage des centres de tri pour

de nombreuses communes dont la nôtre. Cette visite a été, pour chacun de ceux qui y ont participé, enrichissante quant au devenir et à la valorisation de nos déchets.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Les horaires d'ouverture de la déchetterie, du 1^{er} octobre 2014 au 30 juin 2015, sont les suivants :

- **POUR LES PARTICULIERS :**
le mardi de 13 H 45 à 16 H 15 et le dernier samedi du mois de 13 H 45 à 16 H 15
- **POUR LES PROFESSIONNELS :**
le mercredi de 13 H 45 à 16 H 15

Transport

Réunion au Conseil général

La commission « Sécurité et réglementation. Ports communaux », qui a en charge les sujets de transport, a rencontré, le 15 décembre 2014, les responsables de la gestion des ports et du transport maritime en présence de Monsieur Eric Bothorel, conseiller général.

Lors de cette réunion, il a été confirmé :

- que la CCI, exploitante de la barge du Conseil général, cesserait probablement son activité au terme du premier semestre 2015 et non au 1^{er} janvier comme la presse l'avait annoncé précédemment.
- que, conformément au code des marchés publics, la commune allait procéder à une mise en concurrence (appel d'offres) de la prestation du transport maritime des encombrants et des déchets de la commune. Le cahier des charges est en cours de rédaction.

La commission « Sécurité et réglementation. Ports communaux » a réaffirmé sa volonté d'aboutir à une solution globale au problème récurrent de transport maritime et de stockage des marchandises sur l'île.

Il s'agit de définir un ou plusieurs sites qui répondront aux critères de sécurité, d'accès maritime et terrestre et de coût.

La ronde des eucalyptus

grande sections de la classe de Maud Galant, ont planté 15 eucalyptus fournis par les Pépinières de l'île à des endroits repérés à l'avance sur des terrains communaux de l'île Nord.

L'eucalyptus est originaire d'Australie, plus particulièrement de Tasmanie. Il en existe plus de 600 espèces de tailles très différentes (de 4 m à 60 m) mais les 15 variétés ont été judicieusement choisies pour n'atteindre que des tailles raisonnables pour l'île.

Sur des ardoises, chaque enfant a réalisé un dessin original et y a apposé le nom de son arbre. Une reproduction avait été attachée à chaque tronc d'arbre. La mise en place de l'ardoise fixée sur un piquet a été réalisée par Thibaut, agent de la commune, accompagné de 2 élèves, par un après-midi pluvieux de décembre, mais dans la bonne humeur et avec la satisfaction d'une « opération » aboutie. Sur les 15 arbres plantés, 2 ont disparu et 2 n'ont pas survécu. Ils seront remplacés par les Pépinières qui essaieront de retrouver les mêmes essences.

Un schéma du « circuit des eucalyptus » sera communiqué à l'office de tourisme qui les fera découvrir aux visiteurs de notre île.



La poubelle du mois



Voilà un article dont on se serait volontiers passé. Une nouvelle fois, près d'un point de collectage (au Port-Clos), quelqu'un a déposé, sans vergogne, deux vieux vélos. Ce comportement n'est pas admissible. Ces points de collectage ne sont pas des poubelles à ciel ouvert.

Le fait d'abandonner des objets près des points de collecte ou ailleurs est passible d'amendes de deuxième catégorie prévues à l'Art. 2-635-8 du Code pénal.

La commune dispose d'une nouvelle déchetterie, ce que personne ne peut ignorer. Elle est ouverte, en dehors des mois de juillet et août, une fois par semaine pour les particuliers. De plus, la commune a tenu à ce qu'elle soit également ouverte, chaque dernier samedi après-midi du mois pour que tout le monde puisse y accéder. En ce début d'année, on peut émettre le vœu que ce type d'article soit le dernier !

Campagne de piégeage de frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont des insectes classés comme nuisibles car ils s'attaquent aux abeilles jusqu'à détruire les ruches et se propagent sur le territoire à très grande vitesse. De plus, ils se caractérisent par leur dangerosité lorsque l'on approche leur nid (mais pas plus qu'un frelon européen). Il est très difficile de repérer son nid, surtout en début de saison, car il est généralement situé dans les

arbres, à bonne hauteur et bien caché par les feuilles. Mais on peut également le trouver dans une haie, sous le rebord d'un toit...

A Bréhat, deux nids ont été découverts l'an passé, dont l'un, situé à 20 m de hauteur, mesurait environ 80 cm de haut et contenait plusieurs milliers d'insectes. Des frelons ont été repérés et piégés dans toute l'île Sud.

Leur mode de reproduction est le suivant : des reines fondatrices sont élevées au sein du nid et ce sont celles-ci qui vont être à l'origine de nids l'année suivante. Il est admis qu'un nid non détruit génère environ 5 nids la saison d'après. Tandis que le nid de l'année précédente en hiver, les fondatrices se mettent à l'abri jusqu'au mois de février environ où elles se trouvent un endroit propice à la mise en œuvre de leur nid. A cette époque, c'est le moment de les

piéger : elles ont besoin de glucides pour se nourrir et les trouvent dans le nectar de fleurs (principalement les camélias à cette saison)... ou dans la solution que l'on met dans les pièges. Et une reine reproductrice capturée, c'est un nid de moins !

C'est pourquoi la commune a décidé de s'équiper de pièges de façon à limiter au mieux la propagation des nids. Ils seront placés sur les terrains communaux dans toute l'île mais seront également disponibles aux volontaires, avec le liquide à mettre dedans. Il leur sera demandé de signaler tout piégeage de reine de frelon asiatique.

Avec un peu de chance, les abeilles et autres butineurs bréhatins passeront un été en paix, mais surtout personne ne risquera d'attaque massive de frelons après avoir approché leur nid de trop près sans le savoir.



Bilan du centre de secours pour 2014

Les effectifs sont composés de 16 personnes dont le médecin capitaine Yves Trimaille, de 2 ex-jeunes sapeurs pompiers de Paimpol qui viennent à Bréhat en fin de semaine et d'une personne qui a proposé ses services quand elle est disponible sur Bréhat (Lucile Chombart de Lauwe).

Pour 2015, un jeune a fait sa demande pour intégrer le centre (Jérôme Allain).

En semaine, en journée, l'effectif est toujours de 3 à 4 personnels. Un appel est donc lancé pour recruter des personnes implantées durablement sur l'île ou des jeunes qui souhaitent s'investir chez les pompiers.

Vous pouvez contacter le chef de centre (Pascal Guezou) ou l'un des pompiers que vous connaissez.

Le nombre d'interventions a été stable en 2014 (163). Il comprend 11 transferts par hélicoptère, effectués par le Samu.

Parmi les interventions, on peut citer :



- Un feu de cuisine dans une maison de l'île Nord, non loin de la Tour blanche, en janvier
- Quelques feux d'origine inconnue sur les petits îlots autour de Bréhat

Et de nombreux secours à personnes avec beaucoup de sutures effectuées par le médecin cette année. Il faut aussi signaler deux comas éthylique chez des mineurs en juillet.

Nous remercions, le chef de centre, Pascal Guezou, pour les informations transmises et l'ensemble des pompiers pour leur dévouement au service de notre sécurité.

Tourisme

Création d'un office de tourisme municipal

L'information et la promotion touristiques de la commune sont actuellement assurées par le Syndicat d'initiative. Il s'agit d'une association Loi 1901 dont les statuts datent de plus de 40 ans. Les syndicats d'initiative, un peu partout en France, ont été remplacés par des offices de tourisme municipaux créés par les communes. Le syndicat d'initiative de Bréhat est l'un des tous derniers du département des Côtes d'Armor. Le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 6 décembre 2014 de créer un office de tourisme municipal sous la forme associative. Cette décision faisait suite aux échanges et travaux d'une part avec les membres du bureau du Syndicat d'initiative et d'autre part au sein de la commission Finances, économie et communication. Le but est de disposer d'un outil qui soit mieux adapté à la réalité du tourisme d'aujourd'hui et permette d'associer dans une même dynamique l'ensemble des acteurs concernés.

Les statuts adoptés par le conseil municipal prévoient trois collèges pour le conseil d'administration :

- Collège 1, celui des représentants de la commune : membres du conseil municipal - membres de droit ; 3 représentants
- Collège 2, celui des associations locales ayant une activité ayant trait au tourisme et des personnes physiques ou morales professionnels, représentant les professions œuvrant au développement touristique et économique : commerçants,

artisans et transporteurs, prestataires de services, loueurs en meublés - membres actifs ; 4 représentants dont au moins 2 commerçants et un loueur en meublé

- Collège 3, celui des personnes qualifiées et des autres adhérents - membres actifs ; 3 ou 4 représentants

Le bureau comprend :

- un président
- deux vice-présidents dont l'un désigné par le conseil municipal
- un secrétaire
- un trésorier
- et si possible : un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint

Parmi le président et les vice-présidents, l'un au moins doit être issu du collège 2.

La commune sera représentée au sein de la gouvernance de l'association mais ne sera pas responsable de sa gestion. A terme, l'office de tourisme visera à être classé par la préfecture.

La forme Office de tourisme et non plus Syndicat d'initiative n'aura pas de conséquence sur les moyens financiers consacrés par la commune.

L'association Office de tourisme sera créée prochainement. Une réunion de mise en place de la structure, à laquelle toutes les personnes intéressées sont conviées est organisée le 27 février 2015 à 17 h à la salle polyvalente. L'objectif est un démarrage le 1^{er} avril 2015.

Participation financière à l'assainissement collectif

La commune a décidé, par une délibération du 14 décembre 2013, d'étendre le réseau d'assainissement collectif à cinq nouvelles tranches. Il s'agit de Krec'h Simon, Krec'h Tarec et Ker Guereva, le Guerzido, le Gardeno et Krouezen. Cette extension, qui se fera en une seule fois, suppose des travaux coûteux qui exigent un investissement financier important. La commune pourra bénéficier de subventions mais une partie importante restera à la charge du budget communal. L'article L. 1331-7 du code de santé publique permet à la collectivité de mettre à la charge des bénéficiaires du réseau une participation financière pour l'assainissement collectif (PFAC). La philosophie de cette participation est de faire contribuer les propriétaires qui se raccorderont car ils n'auront plus l'obligation d'installer un assainissement individuel aux normes pour leur habitation dont le coût est estimé entre 10 000 € et 15 000 euros l'unité. D'ailleurs cette participation ne peut être supérieure, selon la loi, à 80 % du coût de fourniture et de pose d'une installation individuelle correctement dimensionnée. Un projet de délibération, présenté au conseil municipal le 31 janvier 2015 fixe, en fonction des éléments de coût actuellement disponibles, le montant de la participation à 38 euros le m² habitable de l'immeuble raccordé, sachant que le nombre de m² utilisé sera celui servant à calculer la taxe d'habitation. La participation sera exigible le jour du raccordement au réseau et n'est à payer qu'une seule fois.

Ce qu'il faut retenir :

Les personnes concernées sont celles habitant dans les zones où le nouveau réseau sera installé ou celles habitant dans des lieux où le réseau existe déjà mais qui ne sont pas encore raccordées. Elles devront payer la participation après leur raccordement au réseau public d'assainissement collectif. Cette participation n'est due qu'une seule fois. Son montant est de 38 euros multiplié par le nombre de m² habitables de l'immeuble.

Les oiseaux de l'archipel bréhatin

Le faucon pèlerin

Ce rapace peut être considéré comme l'un des recordmen de vitesse du monde animal (plus de 300 km/h lorsqu'il chasse en piqué un autre oiseau !).



Depuis son numéro 45 (février 2007), Bréhat Infos publie régulièrement une photo d'oiseaux réalisée par Jacques Potier. Nous rappelons aux amateurs d'oiseaux et/ou de belles images qu'ils peuvent consulter sur le site de la commune (<http://www.iledebrehat.fr/>) deux diaporamas.

Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN (met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)	112
CENTRE ANTI-POISONS	
RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie :	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie	
Bréhat (été)	02 96 20 04 21
Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46 02 96 20 04 06

Informations

Site Internet de la commune



La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour.

Son adresse : <http://www.iledebrehat.fr/>. Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès-verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti régulièrement par courriel des derniers articles publiés sur le site et, bien entendu, de la disponibilité de la version électronique de Bréhat Infos, inscrivez-vous directement sur le site.

Vie des îles

Festival des insulaires

Après l'île d'Yeu (2011), Belle-Ile en mer (2012) et Ouessant (2013), la 4^{ème} édition du festival des Insulaires se déroulera les 18, 19 et 20 septembre 2015 sur l'île d'Hoëdic (Morbihan). Les possibilités d'hébergement sur l'île d'Hoëdic étant limitées, l'organisation met en place des solutions alternatives pour pouvoir accueillir les festivaliers dans les meilleures conditions.



Afin d'augmenter la capacité d'accueil du festival, deux navettes maritimes seront mises en place le soir à destination de Houat et de Belle-Ile.

Site internet : <http://lesinsulaires.com>

Etat-Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Naissance

Aïlis, Lila CAZ

.....14 octobre 2014

Mariages

Romain, Denys, Pierre BERTIER et Clémentine PILLOT

..... 19 septembre 2014

Décès

Yvonne, Madeleine GEFFROY épouse ROBRIQUET

..... 10 décembre 2014

Abel, Eugène, Marcel BOUTEILLE

.....27 décembre 2014

Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,75 euros pour le poids maximum. Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an. Voir aussi la rubrique Site internet de la commune.

Directeur de la publication : Patrick Huet, maire - iledebrehat@mairie-brehat.fr / Coordonnateur : Jean-Luc LE PACHE, adjoint jean-luc.le-pache@wanadoo.fr / Réalisation : Groupe RoudennGrafik - Plérin - Tél. 02 96 58 02 03